L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 9 MARS 1894.

PETITES ANNONCES.

PERDU—Jeudi, le 1er mars 1894, un sol... noels en or, pour dame (vieux style) soit rue du Canal, entre Royale et Bourbon, ou bien rue Bourbon, entre Canal et Esplanade. Une récompense sera donnée à la personne qui le rapportera au No 63 rue de l'Esplanade.
4 mars—1f

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 120 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1a

A VENDRE.

A VENDRE—Une table de billards, avec ses accessoires. S'adresser à P. Labat, No 294 Prieur, coin Bayou Road. 4 mars—1f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 11 fév—

A LOUER, Résidence No 41 Avenue de l'Esplanade coin Chartres; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc. A $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Décatur. 11 janv—1a

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de James Nash.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,140—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mary Nash, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 4 9

Succession d'Esther N. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,875—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Elias Wolf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 4 9

Succession de Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,841—Division E.—Attendu que Jean Marie Sahuqué a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 fév—28—mars 4 9

Succession de Wm. Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,248—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9mars—9 13 18

Succession de Needler J. Carter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,962—Division A.—Attendu que William E. Hall a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Needler J. Carter, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mars—9 13 18

Succession de Mme Barbara Altmeyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,050—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par H. E. Wholage, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9mars—9 13 18

Succession de Wm. T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,276.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Josephine McE. Benedict, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6mars—6 10 15

AVIS AUX CREANCIERS.

Albert A. Heisel vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,929—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par V. Mauberret, Shérif Civile et Syndic des Créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 mars—9 13 18

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,927—Division C—Henry F. Blaese, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens demandée par Henry F. Blaese soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant A. G. La Pice, Esq., notaire public, le 9me jour d'avril 1894, afin de soumettre devant eux l'état de ses affaires, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que B. T. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 mars 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 mars—31 au 9 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,911—Division B—D. P. Caraghi vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire D. P. Caraghi soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, en son bureau, No 49 rue du Camp, en cette ville commençant le MERCREDI, 4me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que H. H. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1894.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 mars—31 au 4 avril

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,619—Division B.—Michel Masson Jr. vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire Michel Masson Jr. soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire public, en son bureau, No. 3 1½ rue Carondelet, en cette ville commençant le VENDREDI, 9me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 février 1894.
(Signé) FRED. D. KING, juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 fév—3 fev 10 1

In re. Liquidation de la Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,000—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles W. Baldey, Wm. Lorenzen et Charles Durieux, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28fév—28 mars 4 9

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No41,634—Division D—Ordre de Cour—John A. Hubbard & Co. vs leurs créanciers—Que la cession des biens des pétitionnaires John A. Hubbard et Harris Gagne, individuellement et comme membres de la raison sociale de John A. Hubbard & Co., soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. R. Kerr, Esq., notaire, à son bureau No 20 rue Carondelet, en cette ville, commençant le LUNDI 12me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Wm. Vearing, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 fév—27 au 30 janv

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.

Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Speer vs W. B. Stansbury et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 23,225.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le droit, titre et intérêt de W. B. Stansbury, dans et pour l'affaire de W. B. Stansbury versus Nicholson & Cie, propriétaires du Daily Picayune, No 40,030 du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 mars—9 14 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif de meubles de ménage, etc.

M. Sinclair et al., vs Addie Enders.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 41,635—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 20 mars 1894, à 10.30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local, No 218 rue Commune.
Le tout et en particulier, le lot entier de meubles de maison et effets mobiliers, se trouvant au dit local, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 mars—9 13 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur dans le Deuxième District.

Mutual Building and Homestead Association vs. Joseph D. Kiernan.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 41,630. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 563, borné par les rues Solomon, Toulouse, St Louis et Napoléon, désigné comme lot No Un sur un plan dressé par John F. Braun, en date du 6 avril 1891, annexé à un acte passé pardevant F. Kernan, notaire en cette ville, en date du 16 avril 1891. Conformément au dit plan, le dit lot mesure cinquante pieds quatre pouces de face à la rue Solomon, sur une profondeur de cent cinquante pieds et face à la rue Toulouse, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Solomon et Toulouse.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2mars—2 9 16 23 30 avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

E. A. Carrère vs John B. Schmitt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 41,681—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 11 avril 1894, à midi, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou de toute autre façon en faisant partie, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Deuxième, Annonciation et Troisième, désignés par le rôle d'assessement de la ville comme les lots Nos onze et douze de l'îlet No 97, et mesurant chacun trente-un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Laurel, sur cent pieds de profondeur et trente-et-un pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond pour le lot No onze, et trente-et-un pieds deux pouces de largeur dans le fond pour le lot No douze.
Saisi dans la susdite affaire.

Termes et Conditions.

1° Pour du comptant à un montant suffisant à payer et satisfaire le premier billet ici en litige à savoir: un billet tiré par John B. Schmitt à son propre ordre et par lui endossé, en date du 30 janvier 1893, et payable un an après date pour la somme de six cent quatre-vingt dollars ($680) avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement, et cinq pour cent d'honoraires d'avocat sur la somme en litige, par huit dollars, frais du greffier, et les dépens et charges du procès et de la vente et les taxes de ville et d'État dues sur ladite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement du second billet ici décrit en litige, savoir: Un billet souscrit par John B. Schmitt à son propre ordre et par lui endossé en date du 30 janvier 1893, et payable deux ans après date pour la somme de six cent quatre-vingt ($680) avec intérêt au taux de huit pour cent à partir de la date jusqu'à paiement, garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur la dite propriété par un acte passé pardevant Geo. C. Préot, notaire, le 30 janvier 1893.

3° Et la balance du prix de l'adjudication, s'il en est, comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
8 mars—8 15 22 29—avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur du sixième district.

Equitable Guarantee Homestead Association vs H. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,224.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 11 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages privilèges et tout ce qui y appartient, ou qui en fait partie, située dans le Sixième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Annonciation ci-devant Jersey, Léontine, Laurel et Valmont, désigné par la lettre A, sur un plan en certificat de L. H. Pilié, assistant voyer de ville, en date du 10 novembre 1884, et annexé à un acte de vente de Patrick Burke à Joseph E. Coleman, pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 12 novembre 1884, et mesurant, mesuré américaine, soixante-deux pieds quatre pouces de façade rue Laurel sur cent douze pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne latérale la plus proche de la rue Valmont, cent treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Léontine. La dite portion de terre étant composée de tout le terrain No 16 et une portion des terrains Nos 15 et 17 sur le dit carré, que Patrick Burke a acquis par achat de la succession de Thomas Rogers, par acte pardevant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 3 juin 1875.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8mars—8 15 22 29 avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil d'un grand stock assorti

D'Habillements confectionnés, Chapeaux, Articles de Fantaisie pour Hommes, etc.,

Aussi Installations, etc.,

Meubles de Maison, etc.

Au local Nos 437 et 439 rue Dryades.

Aussi le bail et le droit d'occupation.

—Dans l'affaire de—

Isaac Wise vs David Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 41,489.—En vertu d'un ordre de vente daté 20 février 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 13 mars 1894, à 10.30 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, savoir:

Au local No 437 et 439 rue Dryades.

I. Tout le contenu et les installations, etc., du dit local, comprenant vêtements, articles de fantaisie pour hommes, chapeaux, etc.

Aussi un lot de meubles de maison, etc., dans le dit local.

Le tout d'après l'inventaire.

II. Tous les droits, titres et intérêts du défendeur du terme non expiré du bail du local Nos 437 et 439 rue Dryades, fait par C. L. Keppler avec lui, commençant le 1er octobre 1893 et finissant le 30 septembre 1894, à raison de $125 par mois. Et en cas que le dit bail ne serait pas vendu, il sera offert en vente

Le droit d'occupation du dit local à partir de la vente au 30 sept. 1894.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er mars 1 6 10 13

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,
Capitalistes
—ET—
Spéculateurs !
GRANDE
VENTE SANS RÉSERVE
—DE—
Propriétés Foncières

Parfaitement situées et très désirables,
—DANS LES—
Parties qui s'améliorent le plus et continûment,
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT,
—SUR LES—
Avenues State et Nashville,
—IMMÉDIATEMENT EN ARRIÈRE DU—
Parc "Rosa" et de l'Avenue St-Charles,

Convenant à ceux qui y sont déjà établis ou qui se le proposent.

TRANSIT RAPIDE, CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE,
Ce Splendide Carré de Terre,
—BORNÉ PAR—
L'Avenue State et les rues Laurel et Patton et la limite de Burtheville.

Dans un District qui rapidement s'améliore et bien bâti, et ayant un chemin de fer double qui passe devant.

Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeuvre,

Veuve de Samuel Jarvis Peters, Jr.

No 39,977—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE. — G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 février 1894 et rendu dans la susdite succession, la propriété de grande valeur ci-après décrite, savoir:

1° **Ce splendide carré de terre très élevé** avec tous les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Market (maintenant Laurel) et Patton (ci-devant Union) et la limite de Burtheville. Ledit carré à vingt terrains numérotés de un à vingt inclusivement et mesurant 288 pieds 1/2 ligne de façade rue Laurel; 363 pieds 3 1/2 pouces de façade rue Patton; et 360 pieds sur la ligne de division de Burtheville. Le tout subdivisé d'après un plan de J. F. Braun & Cie, constituant un des plus désirables terrains uns qui soit dans le Sixième District. Une ligne double de chemin de fer passe devant. Une situation plus désirable pour résidence de choix ne peut se trouver.

2° **En arrière de l'avenue St-Charles**, cette magnifique propriété vacante sur l'avenue State entre l'avenue St Charles et l'arrière de la ville, immédiatement en arrière du Parc Rosa, étant une partie du lot No 21, comprise entre le No 22 et la prolongation de la rue St-Patrick et le tout des lots 22 et 23. Voir le plan dressé par Jno. F. Braun & Co., pour distribution et les détails de la dimension. Ces splendides terrains font face à l'avenue State et sont situés dans le Sixième district de cette ville, anciennement Bloomingdale, paroisse Jefferson, désigné comme un plan fait par W. H. Williams, voyer, en date du 15 mai 1877, annexé à un acte en partage entre les héritiers de J. H. LaVillebeuvre, exécuté pardevant C. T. Soniat, notaire, le 18 octobre 1881. Le lot No 21 mesure 8 pieds 7 pouces de face à l'avenue State, et les lots 22 et 23 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue State, sur une profondeur moyenne d'à peu près 182 pieds, s'étendant à la ligne du lot de Bloomingdale et la ligne du haut de Hurstville. Voir le plan à la Bourse pour les détails des dimensions.

3° **Cet îlet de terre** élégant et bien situé, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 68, borné par l'avenue Nashville et les rues St Patrick, St-Denis et la ligne de division de Bloomingdale. Le dit îlet est subdivisé en vingt jolis lots, comme l'indique le plan de J. F. Braun & Co., où vous pouvez voir pour les détails des dimensions.

N. B.—Les propriétés ci-dessus, deuxièmement et troisièmement décrites sont immédiatement en arrière du Parc Rosa et sont à proximité du tramway électrique de l'avenue St Charles et sont des terrains fort désirables pour bâtir de jolies résidences.

4° **Ce joli et grand îlet de terre** touchant immédiatement après des onze lots ci-dessus décrits, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'avenue Nashville, les rues Foucher, Lavergne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt jolis et grands lots subdivisés conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., exhibé à la Bourse. Cet îlet de terre a une façade totale de 300 pieds à l'avenue Nashville, sur à peu près 268 pieds de chaque côté des autres rues.

5° **Ce grand et joli îlet de terre**, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Lavergne et Forstall, ayant vingt jolis et grands terrains, mesurant, chacun, 30 pieds de face à l'Avenue Nashville et Arabella, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, comme il est plus expliqué sur le plan de MM. J. F. Braun & Cie, exhibé à la Bourse. Les îlets Nos 86 et 87, en face l'un de l'autre et à deux îlets de la rue Long, laquelle on se propose d'ouvrir à la propriété Foucher, à Carrollton, qui fait une ligne courte et directe aux limites supérieure de la ville de Southport.

6° **Un autre certain îlet de terre**, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Hurstville, paroisse Jefferson, désigné par le No 116, borné par les rues De Armas, Brendlove, Joseph et la ligne de Burtheville, divisé en seize lots de terre, conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., qu'on peut voir à la Bourse.

N. B.—Ces splendides îlets de terre sont très élevés bien ombragés et exceptionnellement bien situés pour bâtisses de première classe ou résidences et comme circulation, étant situés immédiatement après le Parc Rosa et à proximité des avenues St-Charles et Henry Clay ainsi que du chemin de fer électrique projeté, certainement susceptible d'une très grande augmentation de valeur dans un avenir prochain, parce que généralement ils font face à de larges avenues, une desquelles est déjà améliorée par un chemin coquillé. Des améliorations du meilleur genre ont été faites dans leur direction depuis les derniers mois, quelques unes de nos plus jolies résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.

CONDITIONS.

Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, payable en des billets spécialement et garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, la police d'assurance transférée et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication au moment de la vente afin de garantir les ventes.
Les actes de vente, pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 fév—17 21 28 mars 7 14 21

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Articles et Meubles de ménage.
Succession de Hélène McArtin, épouse défunte de Francis Hagan.

No 40,891.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet—LUNDI 12 mars 1894, à 11 heures A. M., à la Salle d'Encan No 49 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour, Division C, signé le et daté du 19 février 1894, il sera vendu à l'encan:
Les articles et meubles de ménage transportés du No 125 rue S. Claiborne, selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
2mars—2 7 11 12

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Clément Pierson et Lucy Johnson, sa femme.
MERCREDI, 4 AVRIL 1894.

PAR WM. P. CURTIS—encanteur—Bureau No 129 rue Commune — MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, Division B, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, portant la date du 23 février 1894, dans l'affaire de la succession de Clément Pierson et Lucy Johnson, sa femme, No 41,251 du dossier de la dite cour, je vendrai à l'enchère publique.

Deux certains lots de terre situés à Carrollton, actuellement le 7e district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 117, borné par les rues Zimpel, Troisième, Madison et Cambronne, désignés comme lots Nos 11 et 12, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Zimpel sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions Comptant. Dix pour cent du prix d'achat requis au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumera les taxes de 1894. Acte de vente pardevant Fred Deibel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 mars—4 18—1 2 3 4 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente en Partage.
—LE—
Magnifique et Vaste Site pour Bâtir,
Coin Avenue St-Charles et rue Clio.

Consistant en une des meilleures, des plus grandes et des plus convenables localités sur

Ce Grand Boulevard
L'Elégante, Agréable
Résidence en bois à deux étages, bien bâtie.
325 et 327 Avenue St-Charles,

Entre les rues Clio et Erato.
Constamment Occupée et d'un bon rapport. Et ce

Magnifique Site pour Manufacture,

Comprenant tout le carré d'îlet, compris par le New Shell Road, les rues Claiborne, Euphrosine et Willow.

Faisant face au Canal du Nouveau Bassin, et sur la Ligne du I. C. et du Y. and M. V. Rs., près de la Orléans Lumber Manufacturing Company, Virgin's Pottery Works, et d'autres grandes Entreprises Industrielles.

ACTIONS, ETC.
A L'ENCAN.

A des Conditions Faciles et à Un Long Crédit.

Dans l'affaire de Veuve Lizzie P. Washburn vs Mme Mary L. Smith, femme, etc., et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,416.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23me jour de janvier 1894, et signé le 30me jour de janvier 1894, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières et garanties ci-après décrites à savoir—

Coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Clio.

Cette magnifique propriété améliorée bien située, spacieuse, vague et de valeur réelle coin nord-ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Clio, décrite dans l'inventaire enregistré comme suit, à savoir:

Six certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 214, borné par l'avenue St Charles, les rues Clio, Carondelet et Erato, numérotés "un" à "six" inclusivement d'après un plan marqué "A", annexé à un acte pardevant H. B. Cenas, notaire public, 15 mars 1852, et d'après le plan dressé par C. M. Williams, député voyer de ville, le 20 mai 1866, mesurant comme suit: Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue St-Charles et de la rue Clio et mesurant 23 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à l'avenue St-Charles sur 100 pieds de profondeur et façade rue Clio. Les lots Nos 23, 4 et 5 touchent au lot No 1 et mesurant chacun 26 pieds de face à l'avenue St-Charles sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 6 touche au No 5 et à la rue Clio, et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Clio sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Et aussi les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double en bois à deux étages, avec dépendances et accessoires, bâtie sur les dits lots Nos 4 et 5, ci-dessus plus particulièrement décrites et inventoriées, dans l'îlet borné par l'avenue St-Charles, les rues Clio, Carondelet et Erato, les dites bâtisses ayant une façade de quarante-neuf pieds sur l'avenue St-Charles.

N. B.—La propriété ci-dessus décrite sera vendue subdivisée en 5 terrains, désignés par les lettres A, B, C, D et E, d'après un plan dressé par MM. Jno. F. Braun & Cie, daté le 1er mars 1894, et exposé à l'endroit de la vente, de la manière ci-après décrite, à savoir—

1° **Cette splendide propriété vacante** à l'encoignure nord-ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Clio, comprenant les trois lots ci-dessus désignés par les lettres A, B et C, mesurant d'après le dit plan de Jno. F. Braun & Co comme suit, à savoir: le lot "A" forme l'encoignure et mesure 29 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à l'avenue St-Charles sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade sur la rue Clio et entre lignes parallèles. Les lots "B" et "C" touchant au lot "A" et mesurant chacun 24 pieds et 6 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Ces splendides terrains seront vendus subdivisés ou en totalité à la demande. Ils constituent un des plus grands morceaux de terre non améliorés sur le grand boulevard central. Ils commandent un magnifique point de vue de l'avenue, sont à une distance de marche du centre des affaires facile à parcourir, et sont certainement convenables pour la construction de bâtisses de premier ordre. Un meilleur site ne peut être obtenu dans la circonférence de la ville.

2° **Les résidences doubles modernes à deux étages, en bois, bien construites, très productrices, couvertes en ardoises**, Nos 325 et 327 avenue St-Charles, dans le milieu du carré et touchant à la propriété ci-dessus décrite, les lots étant désignés par les lettres D et E, d'après le susdit plan de MM. J. F. Braun & Cie, et mesurant, chacun, conformément, 24 pieds et 6 pouces de face à l'avenue St-Charles sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur. Les bâtisses ci-dessus, avec un parterre sur le devant, et ayant galerie double sur le devant et à l'arrière, vestibules en haut et au rez-de-chaussée, vastes salons doubles, salle à manger, dépense, cabinet en porcelaine, cuisine et cellule de service au rez-de-chaussée; quatre chambres à coucher, au premier étage, en outre deux chambres domestiques, compartiments pour bois et charbon, dans une bâtisse à deux étages bien construite à l'arrière. Double citerne, hydrant, allées de côté et cours élégamment pavées en briques; toutes les bâtisses et la maison magnifiquement tapissé. Commodes, solidement construits et remises tous les confort, ces "homes" sont constamment occupés, attirant la meilleure classe de locataires. Ils sont vendus sujets aux baux des locataires actuels, expirant le 1er octobre 1894, les deux maisons rapportant un loyer de $1,440 par an.

3° **Cet emplacement magnifique, pour fabrique**, sur le Canal du Nouveau Bassin et les voies ferrées du I. C. et Y. et M. V., plus amplement décrit ci-dessous, à savoir:

Un certain îlet de terre, situé dans le Premier district de cette ville, borné par le Nouveau Chemin Coquillé, les rues Euphrosine, Willow et Claiborne, le dit îlet étant divisé en onze [11] terrains, numérotés de 1 à 11 inclusivement d'après un certain plan de G. T. Dunbar, daté le 9 janvier 1845, et déposé en l'étude de D. L. McCoy, notaire, et mesurant comme suit: Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Willow et Euphrosine, et mesure 29 pieds 9 pouces 2 lignes de face à la rue Willow, sur une profondeur et façade sur la rue Euphrosine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles; le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Shell Road et de la rue Willow et mesurant 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face au dit Shell Road, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur et façade sur la rue Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes, et sur la ligne le divisant du lot No 3 de 120 pieds 2 pouces et 4 lignes; les lots Nos 3 à 8 inclusivement mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face au Nouveau Shell Road, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, par les profondeurs suivantes: sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2, 120 pieds 2 pouces et 4 lignes; sur la ligne divisant les lots Nos 4 et 3, 123 pieds 8 pouces et 7 lignes; sur la ligne divisant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne; sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 130 pieds 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du côté du lot No 5, et 110 pieds et 5 lignes sur la ligne côté du lot No 6; sur la ligne divisant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 6 pouces et 5 lignes; sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes; et sur la ligne des lots Nos 8 et 9, 111 pieds 7 pouces et 6 lignes. Le lot No 9 mesure 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face au Nouveau Chemin coquillé sur une profondeur et façade à la rue Claiborne de 115 pieds, 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur la ligne du lot No 10, et 111 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les lots Nos 10 et 11 mesurent chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 122 pieds 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles, le lot No 11 formant le coin des rues Claiborne et Euphrosine, tous mesure américaine. Les améliorations comprennent un grand hangar en bois.

Cette belle propriété est exceptionnellement bien située pour des entreprises industrielles, ayant des facilités par eau devant et des connexions par chemin de fer dans le fond. Comme site pour un moulin à scie ou à raboter ou toute autre entreprise industrielle, cela offre beaucoup d'avantages et se trouve dans le voisinage immédiat du site de la Orléans Manufacturing Company, Virgin Potter Works et autres grandes entreprises.

Actions.

Deux (2) Actions, d'après le certificat Nos 216 et 217, du stock capital de la Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange, de cette ville, de Cinquante Piastres, chaque.

Une (1) Action, d'après le certificat No 107, du stock capital de la New Orleans Insurance Association.

Termes et conditions.—Pour les actions, comptant avant le transfert, et pour les propriétés foncières, un quart comptant et la balance en paiements égaux, à un crédit de 1, 2 et 3 ans, avec billets de l'acquéreur, garantis par lien et privilège du vendeur, et hypothèque spéciale sur les propriétés foncières ou immobilières vendues, portant 6½ 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; assurances, 5 0/0 honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité; taxes dues et exigibles en 1894, devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix de leurs enchères; un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication pour lier la vente.
Les actes de vente pardevant Sam'l. Flower, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
3 mars—3 7 14 21 28—av 4

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION
CAPITALISTES
ET SPÉCULATEURS !

Propriétés Placées dans un Site Attravant et de Choix

Propriété Améliorée

Dans la partie inférieure de l'Avenue St Charles et dans une section qui s'améliore rapidement du

SIXIÈME DISTRICT

Le Cottage en Bois, Une Grand Ecurie
—ET—
Quatorze bons et grands Terrains, Situés à l'encoignure de la rue St-George et de l'Avenue Henry Clay.
—ET CE—
Carré d'Ilet admirablement Situé,

Avec deux Cottages simples en bois, borné par les rues

Baronne, Dryades, Bordeaux et Upperline.

Sur le parcours de la nouvelle ligne de chars électriques de Jndal: Hart,

Et dans un voisinage s'agrandissant et magnifiquement amélioré.

Successions de Louis Wyman et de Charlotte A. F. Wyman, sa femme.

No 28,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI 4 avril 1894, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles entre Gravier et Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, daté du 19 février 1894, et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété de grande valeur ci-après décrite, à savoir—

Sur l'avenue Henry Clay et la rue St.George.

1° **Quatorze certains lots de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent et qui y appartient, situés dans le Sixième district de cette ville, et dans cette partie communément appelée Burtheville et désignés comme lots Nos 6 à 19 inclusivement de l'îlet No 101, compris dans la limite de Bloomingdale, avenue Henry Clay et les rues St George et Long, d'après un plan de L. Bringier, voyer, sous la date du 21 janvier 1854, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots de No 6 au No 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure de la rue St George et de l'avenue Henry Clay; le lot No 19 touche par le fond aux lots Nos 6 à 10 ci-dessus, et a 30 pieds de face à la rue St-George; les lots Nos 19, 18, 17 et 16 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St George sur 150 pieds de profondeur, entre ligne parallèle, et le lot No 15 forme l'encoignure de la rue St-George et la limite de Bloomingdale, mesure 17 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue St-George sur 150 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la limite de Bloomingdale et 150 pieds de profondeur sur les autres lignes opposées. Les lots Nos 16 et 14 touchent aux dits lots du No 15 au No 15 dans le fond et mesurent comme suit, à savoir: les lots Nos 11 12 et 13, chacun, 30 pieds de face à la rue Long sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Long et mesure 32 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Long sur 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 13, et sur 150 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne de division de Bloomingdale, et 39 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, bien bâti, à l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue St George, ayant une galerie sur le devant, et contenant quatre chambres, hangar, citerne, etc., et aussi une belle écurie. [illegible]

Ces splendides lots seront vendus séparément au gré des acquéreurs. Ils se trouvent parmi les lots les mieux situés de cette avenue et bien pavée et magnifiquement embragée. Leur voisinage immédiat et étendu de demeures modernes et nouvellement construites, et comme confort, tranquillité et un entourage naturellement pittoresque, ils n'ont pas d'emplacement supérieur dans la ville.

2° **Cet îlet de terre de valeur** et bien situé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme îlet No 75 et borné par les rues Baronne, Dryades, Bordeaux et Upperline, mesurant 309 pieds de face à la rue Baronne et à la rue Dryades, 163 pieds de face à la rue Bordeaux, et 202 pieds de face à la rue Upperline, 163 pieds de face à la rue Baronne, et 122 pieds 4 pouces de face à la rue Dryades, subdivisé en lots plus amplement décrits sur un plan fait par MM. F. Braun & Cie, exposé à la Bourse de la vente.

Les améliorations consistent en deux cottages en bois ayant chacun trois chambres, un étant situé à l'encoignure des rues Baronne et Bordeaux, et l'autre à l'encoignure des rues Baronne et Upperline. Ils sont loués deux à $9 par mois. La nouvelle ligne de chemin de fer électrique passe sur chacune des rues Baronne et Dryades. Ces terrains seront vendus séparément au gré des acquéreurs. Ils sont beaucoup désirés par une résidence de choix étant sur la ligne de chemin de fer électrique et chemin Gravel.

Elles sont à proximité de l'avenue St Charles, dans un quartier nouvellement bâti et dans une section se développant rapidement. Les personnes cherchant un site pour résidence feront bien d'examiner cette belle localité.

Conditions.—Un tiers comptant et le reste en paiements égaux à un et deux ans de crédit avec billets de l'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur et toutes les autres clauses de garantie. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent pour lier les ventes.

Les actes de vente pardevant Jno. J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.
7mars—7 14 21 28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et Résidence en briques à deux étages bien situés.

No 266 1½ rue Tchoupitoulas, Entre les rues Calliope et Poeyfarré.

Succession de George Hubner et sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 36 815.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—G. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 14 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 février 1894, et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus mentionnée—

Le confortable magasin en briques à deux étages et résidence No 269 1½ rue Tchoupitoulas, ayant vérédah en fer sur le devant, et contenant quatre chambres dans la bâtisse principale et deux chambres dans la cuisine détachée de la bâtisse, cour pavée, citerne, etc. Le lot est décrit comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Poeyfarré désigné comme lot No 5 sur un plan dressé par E. Gohlich, architecte, le 25 avril 1856, déposé en l'étude de Sellin Magner, notaire public, en cette ville, comme plan No 7, lequel lot mesure 15 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond, et 76 pieds 10 pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges et avantages y attachés ou y appartenant en quelque sorte, et l'usage d'une allée en commun avec les autres lots, laquelle allée ouvre sur la rue Calliope et mesure 3 pieds 7 pouces de large jusqu'au terrain à l'arrière No 15, et de là 4 pieds 4 pouces en largeur jusqu'au terrain No 8, d'après le dit plan, ainsi qu'il appert plus amplement en se référant à un inventaire enregistré dans cette affaire.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 an et 2 ans, en billets subdivisés pour satisfaire les parties intéressées, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garanties; les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894, et feront un dépôt de 20 pour cent comptant pour lier la vente.
Acte de vente pardevant Chas. B. Upton, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
10 fév—10 14 21 28 - mars 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilets de Terre Vacants
—DANS LE—
Troisième District.et Gretna.

Succession du Rév. P. L. Thevis.

No 40,027—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE, Encanteurs—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 28 mars 1894, à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1° **Le grand carré de terre**, ensemble avec les droits, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, étant l'îlet No 742, borné par les rues Claiborne, Musique, Prosper et Arts, subdivisé en vingt-quatre lots, mesurant, chacun, environ 30 pieds de face sur 125 pieds de profondeur.

2° **Un certain îlet de terre**, ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages, appartenant, situé dans le village de Gretna dans la paroisse Jefferson, dans cet État, et désigné sur le plan original du dit village comme îlet No 26, borné par les rues Troisième et Quatrième, l'Avenue Lafayette et la ligne inférieure par la propriété Labarre.

Conditions.—Au comptant, et les acheteurs doivent faire un dépôt de 10 pour cent pour sceller la vente.
Actes de vente pardevant Bussière Rouen, Esq., notaire public, aux frais de l'acheteur.
25 fév—25—mars 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence
et magasin de valeur à deux étages,

297 rue St-Thomas entre St-James et Félicité et le

COTTAGE ÉLIGIBLE,

No 38 rue Laurel, entre St-André et Ste-Marie.

Succession de Geo. Vogelsanger et femme.

No 41,118—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse de l'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 1er mars 1894 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée—

1° **Une résidence et magasin en bois**, à deux étages, couvert en ardoises, No 297 rue St Thomas, entre St-James et Félicité, ayant grand magasin avec vitrines, trois chambres, avec une grande allée en briques, hangar, deux caves, une grande cour dans le fond et corridor, et trois chambres en haut. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, désigné par la lettre A, d'après un plan dressé par Th. Kettinger, voyer, le 28 mai 1849, et mesurant 30 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Thomas entre St-James et Félicité sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

2° **Une résidence en bois** à un étage No 38 rue Laurel, entre St André et Ste Marie, ayant deux chambres et cabinet détachés, cave, grande cour dans le fond, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Ste Marie, Laurel et Annonciation, formant une partie du lot de terre désigné par le numéro 10 du dit îlet, laquelle portion de terre mesure 30 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne des lots Nos 18, 19 et 20, et 150 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre portion du lot No 10.

Dans un voisinage tranquille et convenable, près des églises, des écoles et des lignes de chars. Loué $12 par an.

Conditions—Comptant, et l'acheteur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication, et déposera 10 pour cent du prix d'achat au comptant afin de lier la vente.
Les actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
7mars—7 14 21 28—av 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Valeur pour Bâtir,
Près de l'avenue du Canal.

Rue Génois, Gasquet et Palmyre.

Succession de Joseph A. Buck.

No 33,254.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—MERCREDI 11 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté du 2 mars 1894, et rendu dans l'affaire de succession ci-dessus—

Huit lots de terre, bien situés, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans l'îlet No 707, Premier District de cette ville, borné par les rues Génois, Gasquet, Palmyre et Clark, et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21, d'après un plan de G. T. Dunbar, déposé dans le bureau de G. J. Mossy, ancien notaire en cette ville, daté le 12 avril 1848; le dit lot No 1 formant l'encoignure des rues Génois et Gasquet, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Gasquet sur 108 pieds de profondeur et de façade à la rue Génois, et les lots Nos 2, 3 et 4 se touchant et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles. Le dit lot No 21 forme l'encoignure Palmyre et Génois, et mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 108 pieds et de face à la rue Génois, et les dits lots 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles. A un îlet seulement de l'avenue du Canal et dans un voisinage s'améliorant.

Condition—La moitié comptant et la balance à crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et privilège du vendeur; les acquéreurs assumeront les taxes de 1894, et 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication seront requis pour lier la vente.
Actes de vente pardevant James Fahey, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
7 mars—7 14 21 28—av 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins, Liqueurs, Comptoir, Etagères, Meubles et Installations.

Bail de la maison et droit d'occupation.

D. P. Caraghi vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,911.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune — SAMEDI, 17 mars 1894, à 10 heures A. M., sur les lieux, No 224 rue du Canal, coin Franklin, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 5 mars 1894, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° **Le tout et en particulier le stock** de Vins et Liqueurs, comptoirs, étagères, meubles et installations, et aussi—

2° **Un bail** au local No 224 rue du Canal, coin Franklin, expirant le dernier jour de février 1896 au taux de $75 par mois avec le privilège de renouvellement pour deux ans de plus d'après les mêmes termes et conditions, et avec le droit d'occupation du dit local, sous le dit bail pour le dit terme.
Conditions—Comptant sur les lieux.
6 mars—6 7 11 14 à date

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,189.

Succession de Matthew John Onoud et Jane Stubbing, sa femme.

PAR E. CURTIS & CIE.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, l'Hon. Geo. H. Théard, juge, daté le 17 février 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MERCREDI 28 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 21, borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Pleasant, lequel dit lot est désigné par le No 14 du dit îlet, d'après un plan dressé par C. A. Hedin, daté le 20 octobre 1854, et déposé en le bureau de John D. Poindexter, anciennement notaire en cette ville. Le lot mesure 28 pieds 3 pouces de face à la rue Baronne, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Aussi un certain lot de terre, dans le Cimetière Greenwood, de l'Association Charitable des Pompiers, mesurant 6 pieds de face à l'avenue Violet et 9 pieds de profondeur, sur lignes parallèles, entre les promenades Cedar et Aloe et numéroté 602, d'après un plan du dit cimetière dressé par W. T. Thompson daté le 10 avril 1854.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, N. P., aux frais de l'acquéreur.
Plan à la Bourse.
21 fév—21 28—mars 7 14 21 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.—No 34,356.

Succession de Jose Robert y Gerona

BEAU MORCEAU DE PROPRIETE COMMERCIALE.

La grande bâtisse en briques à trois étages,

No 155 rue de la Commune,

Entre St-Charles et Carondelet,
EN FACE DE L'HOTEL ST-CHARLES

PAR E. CURTIS & CIE., encanteurs—Bureau No 201 rue du Canal. En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., l'Hon. Fred. D. King, Juge, daté le 22 février 1894, et à nous adressé, nous vendrons à l'enchère publique, le MERCREDI, 4 avril 1894, à midi, à la **Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles**, la propriété décrite ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Ste-Marie, Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, St-Charles, Carondelet et Canal, et désigné par le No 10, sur un plan dressé par Hugh Grant, sous-voyer de la ville de la seconde municipalité, en date du 11 février 1847, le dit lot mesurant, mesure américaine, 20 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Commune sur une profondeur de 83 pieds 4 pouces et 7 lignes sur une ligne de côté, et 85 pieds sur l'autre ligne de côté, et 15 pieds dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à trois étages louée à bail à Spear & Escoffier pour 12 mois à partir de septembre 1892 à raison de $75 par mois, avec le privilège de renouveler pour 1, 2, 3 ou 4 ans, pourvu que les locataires donnent 3 mois de notice au propriétaire. Les locataires ont exercé le privilège de renouvellement jusqu'au 1er octobre 1894.

Termes et conditions—Comptant, ou un tiers comptant, la balance à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt jusqu'à paiement, avec toutes les clauses de garantie usuelles. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et déposera 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Félix J. Puig, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
Plan à la Bourse.
27 fév—27 28—mars 4 7 11 14 21 25 28—avril 1 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

De Choix
—ET—
Rémunératif
PREMIER, QUATRIÈME ET SIXIEME DISTRICTS.
PROPRIETES
Améliorées et Vacantes,

Nos 406 et 408 Avenue St-Charles, entre Terpsichore et Euterpe.

Double Corps de logis Splendide à deux étages, retiré de la rue. Bail jusqu'au 30 Septembre 1894. $75 par mois.

A l'Encoignure des rues Camp et Calliope,

Nos 286, 286 1½ et 288 rue du Camp,
—ET—
Rue Calliope. Nos 133 et 135.
POUR ETRE VENDU EN BLOC.

Une Bâtisse à un Etage faisant face à la rue du Camp, divisé en Trois Magasins, incluant Deux Bâtisses à l'arrière à Deux Etages faisant face à la rue Calliope.

Et un élégant double corps de logis à deux étages faisant face à la rue Calliope et rapportant $100 par mois partiellement à bail et en partie mensuellement

Rue des Magasins,
No 697, Entre les Rues Première et Deuxième.
Bail jusqu'au 30 septembre 1894, à $40 par mois

Rue Baronne,
Nos 489 et 489 1-2 Entre les Rues Félicité et St-André.
Elégant double corps de logis à deux étages, retiré de la rue, $58 par mois.

Rue Félicité,
No 244, Entre St-Charles et Prytanée.
Une élégante résidence en briques et en bois à deux étages. Bail jusqu'au 30 septembre 1894. $30 par mois.

Rue Félicité,
No 246, Entre Prytanée et St-Charles.
Résidence à deux étages retirée de la rue, louée $20 par mois.

Rue Félicité,
No 271, Entre St-Charles et Carondelet.
Belle résidence à deux étages, loué $20 par mois.

Rue Carondelet,
No 388, Entre Terpsichore et Melpomène.
Magnifique résidence à deux étages, retirée de la rue. Bail jusqu'au 30 sept. 1894, $30 par mois.

Rue Julie,
Nos 217 et 219, Entre Baronne et Carondelet.
Un joli double corps de logis à deux étages, loué $50 par mois.

Rue Dryades,
Entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.
TROIS LOTS SPLENDIDES POUR BATIR.

Rév. John Browne et Als.
VERSUS
Lucien Soniat Du Fossat et Als.

No 41786—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune. — le MERCREDI, 28 mars 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du Rez-de-Chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St Charles entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement signé et rendu le 23 février 1894 par l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus mentionnée la propriété décrite ci-après, à savoir—

PREMIER DISTRICT.

Rue Félicité.

1. **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situé dans le **premier district** de cette ville, dans l'îlet No 207 borné par les rues **Félicité, St Charles, Polymnie et Carondelet**, désigné par la lettre I sur une esquisse faite par P. A. D'Hémécourt voyer sous la date du 22 février 1876, et annexée pour qu'on s'y réfère à un acte passé pardevant Andrea Hero Jr notaire, le 2 mars 1876, lequel lot mesure mesure américaine, 25 pieds 10 pouces de face à la rue **Félicité**, 25 pieds de large dans le fond sur 66 pieds 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue **St-Charles**, et 58 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue **Carondelet** et il est composé des portions du fond de plusieurs lots numérotés un et deux sur un plan dressé par B. Buissons, voyer, daté le 9 décembre 1841 et annexé pour qu'on s'y réfère à un acte de partage entre Adolphe Pitot et [illegible], passé pardevant W. L. Lewis 15 décembre 1841.

Etant la même propriété qui a été acquise par Samuel Browne de John M. G. Parker d'après l'acte de vente fait par Andrew Hero Jr le 13 avril 1883 enregistré au Bureau des Aliénations, livre 119 folio 28.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages ayant deux chambres, salle à manger et chambre et corridor au rez-de-chaussée à l'étage supérieure deux chambres cabinet etc. bâtisse à deux étages attachée à la maison principale, avec quatre chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par le No municipal 271 rue **Félicité**. Louée $20 par mois payable mensuellement.

Rue Carondelet.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le **Premier District** de cette ville, dans l'îlet No 210, borné par les rues **St-Charles, Terpsichore, Melpomène et Carondelet**, et désigné par le No 21, sur un plan dressé par C. A. Hedin voyer, et déposé au bureau de Wm Christy, ex-notaire en cette ville comme plan No 3. Le dit lot mesure 28 pieds 5 pouces de face à la rue **Carondelet** sur une profondeur de 110 pieds, mesure américaine.

Etant la même propriété qui a été acquise par Samuel Browne à une vente faite par le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Les améliorations comprennent une belle résidence à deux étages, recouverte en ardoises, retirée de la rue, ayant galeries devant, salons doubles et salle à manger au rez-de-chaussée; une bâtisse au fond, à deux étages avec deux chambres, doubles citernes, le gaz partout, connu par le No municipal 388 rue Carondelet. Les ventes sujettes au bail expirant le 30 septembre 1894, à $30 par mois, payables mensuellement.

Rue Julie.

3° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges y appartenant, situé dans le **Premier District** de cette ville, dans l'îlet No 234, borné par les rues Julie, Girod, Baronne et Carondelet, et désigné comme lot No 2, sur un plan de Depouilly, daté du 4 décembre 1847, lequel dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 5/8 de face sur la rue Julie par 87 pieds 10 pouces 5/8 de profondeur entre lignes parallèles, et l'usage, en commun avec la moitié la plus près de la rue Julie du dit lot numéroté 3, sur le plan ci-dessus, d'un passage ou allée, de 3 pieds 3 pouces de largeur, ouvrant sur la rue Baronne, sur lequel passage ou allée s'étend le plancher ou solives des bâtisses sur le dit lot No 3.

Etant la même propriété qui a été acquise de Rebekah Jane Pardoll, veuve de John R. Pike, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., le 25 mai 1880, enregistré au bureau des transferts, livre 113, folio 268.

Les améliorations consistent en la double résidence en briques, ayant salon double, avec portes à coulisses au rez-de-chaussée de chaque résidence et trois chambres au premier de chaque résidence, bâtiment à deux étages en briques, attenant à la maison, avec sept chambres; cuisines, cabinet d'aisances, hidrant, etc., connu par les numéros municipaux 217 et 219 rue Julie. Louée 50 dollars par mois, payable mensuellement.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Avenue St-Charles

4° **Un certain lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 195, borné par la rue St-Charles et les rues Prytania, Euterpe et Terpsichore, mesurant 38 pieds de face sur la rue St-Charles, par une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. La dite portion du terrain commence à une distance de 55 pieds 11 pouces et 3 lignes, du coin des rues St-Charles et Terpsichore, et est désignée par les lettres C et B, suivant un plan de voyer annexé à un acte de l'hypothèque, exécuté par la Vve. James A. Ferguson à Charles Marin, devant M. T. Ductos, notaire, le 30 juin 1874, et la dite portion de terre est la portion la plus près de la rue Terpsichore du lot No 8, sur le plan original du faubourg Annonciation, fait par l'Hie, voyer, le 13 avril 1822.

Etant la même propriété qui a été acquise par Samuel Browne de William Henry Kelly par acte de vente exécuté devant Octave Morel, notaire, le 18 août 1884, enregistré au bureau de transfert, livre 119 folio 692.

Les améliorations comprennent une splendide résidence à deux étages, couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant salon double avec portes à coulisses, deux chambres et office au rez-de-chaussée; à l'étage supérieure, trois chambres et salle de bain hydrant, citerne, cabinets d'aisance aux deux étages, hangar, gaz partout, connu par les numéros municipaux 406 et 408 rue St Charles. Vendu sujet à baux expirant le 30 septembre 1894, à 75 dollars par mois, payable mensuellement.

Rues Camp et Calliope.

5° **Deux certains lots de terre**, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 158 borné par les rues Camp, Calliope, Poeyfarré et Magazine, désignés par les numéros 35 et 36, sur un plan de Bringier, voyer, daté du 12 mai 1836, et annexé à un acte passé pardevant D. L. McCoy, ancien notaire, daté le 25 mai 1836, et les dits lots mesurent, mesure anglaise, chacun 26 pieds de face à la rue du Camp sur 120 pieds de profondeur, lot No 35 formant le coin des rues Camp et Calliope.

Etant la même propriété qui a été acquise par Samuel Browne à une vente faite par le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, le 6 mai 1879, dans l'affaire de Martin Soye contre John Williams, No 43,886, du dossier de la 4me Cour de District de la paroisse d'Orléans, l'acte étant enregistré dans le bureau du greffier de la dite Cour, enregistré au livre H, folio 413 et dans le bureau des transferts, livre 111, folio 837.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage formant le coin de la rue Camp et Calliope, divisée en trois magasins, une bâtisse à deux étages sur le derrière avec six chambres, et une belle résidence double à deux étages de face sur la rue Calliope, ayant au rez-de-chaussée deux chambres de chaque côté, bâtisse de cuisine attenante, contenant huit chambres, hangar à laver, citernes, lieux d'aisance, etc., le tout connu par les numéros municipaux 286, 286 1/2 et 288 rue Camp et les numéros 133 et 135 rue Calliope. Les numéros 133 et 135 rue Calliope sont loués $38 par mois pour les deux, le numéro 286 rue Camp $10 par mois payable mensuellement, le numéro 286 1/2 rue Camp, loué jusqu'au 30 septembre 1894 à $15 par mois, et le numéro 288 rue Camp, loué $30 par mois jusqu'au 30 septembre 1894, les deux ventes sujets à location, formant un revenu total de $191 par mois.

QUATRIEME DISTRICT.

Rue Magasins.

6° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant en quelque sorte, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 148, borné par les rues Magasins, Camp, Première, Deuxième, désignée par le numéro 2, d'après un plan dressé par D. M. Bruslé, député voyer de la ville, daté le 20 mars 1890, et annexé à un acte de vente passé pardevant John Bendernagel, notaire, le 10 avril 1890, suivant lequel le dit lot mesure 30 pieds 11 pouces et 4 lignes de face sur la rue Magazine, la même largeur en arrière, sur 128 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par Samuel Browne de Mme Patrick J. McKenna par acte de vente exécuté pardevant John Bendernagel, le 10 avril 1890, enregistré au bureau de transfert, livre 133, folio 136.

Les améliorations consistent en une splendide résidence à deux étages retirée de la rue, ayant corridor, quatre chambres, office au rez-de-chaussée; quatre chambres, chambre à bain et un boudoir au premier étage, galeries de face, deux cuves, lieux d'aisances sur chaque étage, etc., et connu comme le numéro municipal 697 rue Magasins. Vendu sujet à bail expirant le 30 septembre 1894, à raison de $40 par mois, payable mensuellement.

Felicity Road, entre St-Charles et Prytania.

7° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 207, borné par les rues Felicity Road, St Mary, St-Charles et Prytania, désigné par le No 4 sur un plan particulier du dit lot et autres lots dressé par G. T. Dunbar, voyer, le 1er novembre 1845, déposé en l'étude de D. L. McCoy, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, au pied américain, 30 pieds de face à la rue Felicité et la même largeur dans le fond sur une profondeur de 109 pieds sur la ligne la plus près de la rue Prytanée et 108 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne la plus près du lot No 5 sur le dit plan.

Etant la même propriété qui a été acquise par Samuel Browne, à une vente faite par le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, le 14 avril 1883, dans l'affaire de Henry Meyer vs veuve Virginie Collie, veuve de J. B. Collie, No 7,932 du dossier de la Cour Civile de District, dûment enregistré au bureau du greffier de la dite Cour, livre No 3, folio 234, enregistré au bureau des transferts, livre 119, folio 58.

Les améliorations consistent en une élégante résidence en briques et bois à deux étages, retirée de la rue, avec deux chambres sur chaque étage, bâtisse au fond avec trois chambres sur l'étage supérieur et deux au rez-de-chaussée, une autre bâtisse au fond avec deux chambres, citernes, lieux d'aisances, etc., connue par le numéro municipal 244 rue Félicité. Vendue sujet à un bail expirant le 30 septembre 1894 à raison de $30 par mois, payable mensuellement.

Rue Félicité, entre Prytanée et St-Charles.

8° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 207, borné par les rues Félicité, Ste Marie, St Charles et Prytanée, et désigné comme le lot No 5 sur un plan dressé par Geo. T. Dunbar, voyer, le 1er novembre 1845, déposé en l'étude de D. L. McKay, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Félicité même largeur dans le fond, et 108 pieds 4 pouces et 7 lignes de profondeur sur le côté touchant au lot No 4, et 107 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue St-Charles, au pied américain.

Etant la même propriété qui a été acquise par Samuel Browne de Mme E. Conery, conformément à un acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 17 avril 1869, enregistré au bureau de transfert, livre 94, folio 632.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages, retirée de la rue, avec quatre chambres, cuisine attenante avec quatre chambres, une autre bâtisse à deux étages avec deux chambres, cuve, deux lieux d'aisances, connu par le numéro municipal 246 rue Félicité. Louée à raison de $20 par mois payable mensuellement.

Baronne entre Félicité et St-André.

9° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 240, borné par les rues Baronne, Carondelet, Félicité et St-André, désigné par le No 21, sur un plan No 5 du livre de plans de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure 34 pieds 2 pouces 2 lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui a été acquise par Samuel Browne de John Henderson, suivant acte pardevant W. J. Castell, notaire, le 7 décembre 1869, enregistré au bureau des transferts livre 96, folio 453.

Les améliorations consistent en une élégante résidence double corps de logis à deux étages convertie en deux résidences ayant sur chaque côté dix chambres, hangar dans le fond, lieux d'aisances, etc., le gaz dans toute la maison, citerne, etc., connue par les numéros municipaux 489 et 489 1/2 rue Baronne, louée à raison de $58 par mois.

SIXIEME DISTRICT.

Rue Dryades, entre l'Avenue Louisiana et Delachaise.

10. **Trois certains lots de terre**, ensemble avec tout et en partie les droits, servitudes, privilèges et avantages, y appartenant, situés dans le **Sixième District** de cette ville dans l'îlet No 161, borné par les rues **Dryades, Baronne, Delachaise et l'avenue Louisiana**. Les dits lots sont désignés par les Nos 13, 14 et 15, déposés dans le bureau de [illegible] plan 71 de son livre de plans No 2 [illegible] entre lignes et des et parallèles de 120 pieds.

Etant la même propriété acquise par Samuel Browne de W. J. Hepp d'après un acte de vente passé devant James Fahey, le 21 octobre 1871, enregistré au bureau des Aliénations livre 100, folio 501.

Termes et conditions. Un tiers ou plus comptant et la balance à un ou deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, daté à la date de la passation des actes de vente, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et privilège du vendeur et les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront et paieront au-dessus du prix d'adjudication toutes les taxes de 1894, et déposeront avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication et si les acquéreurs ne faisaient face à l'adjudication dans les 5 jours qui suivront, ils seront déclarés en défaut, sans autre avis, et les acquéreurs auront droit aux [illegible] de la date du passage des actes de vente.
Actes de vente pardevant Meloney C. Soniat, aux frais des acquéreurs.
25fév—25 28—mars 7 14 21 28

THE NEW ORLEANS BEE

(*L'Abeille de la Nouvelle Orléans*).

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1,50; three months, 75 cen's.

VENTES A L'ENCAN.

LE MORNING CALL

Emplacement pour la vente de café, soda et eau de Vichy occupé pendant plus de 35 ans par le vendeur actuel dans le

MARCHE AUX LEGUMES

Ensemble avec les installations et autres articles.
Vente pour cause de départ.

LE LUNDI 12 mars 1894 à 11 heures A. M. il sera vendu dans le **Marché aux légumes côté de la rue Peters, près de la rue des Ursulines**, l'emplacement ci-dessus mentionné, comprenant en partie de deux splendides cafetières en cuivre avec quatre robinets.

2 magnifiques machines en cuivre patentées par D. Dagand, Paris, pour faire le café.

Les installations pour le Soda et l'Eau de Vichy consistant en une Belle Fontaine avec 3 robinets, 5 fontaines pour le Soda et 2 pour l'Eau de Vichy.

1 machine pour fabriquer le Soda et l'Eau de Vichy, table recouverte en Marbre, 16 Grand Sucriers en métal blanc, 1 Grand Plateau en métal blanc pour verres, 1 petite fontaine pour l'eau, deux pendules, 2 grands et 2 petits chandeliers pour le lait et le café, 4 pots de sucre, 2 barils pour l'Eau clarifiée et autres articles importants trop longs à énumérer et dont une liste sera lue à la vente.

Aussi

1 grande machine en cuivre pour faire le café, patentée par D. Dagand, de Paris, sera vendue séparément et n'est pas comprise dans la vente de l'emplacement (stand).

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Le tout vendu et sujet aux **Ordonnances du Marché**.

Le vendeur satisfait de se retirer sur les revenus de la fortune a quitté avec ce qu'il peut employer à rapports, se retire des affaires, vu à sa bonne pour vendre.

C'est une magnifique occasion pour une personne énergique qui pourrait choisir le meilleur résultat.

On peut trouver le vendeur à l'emplacement mentionné et il se fera un plaisir de donner toutes les informations désirables aux acquéreurs.
8 mars—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un joli Cottage à un étage et attic, No 430, rue Claiborne, entre Annette et St-Bernard.

Succession de John Casbergue.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,325.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune. — MERCREDI 4 avril 1894, à midi, il sera vendu, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er mars 1894 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-après, à savoir—

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans le Faubourg Marigny, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Annette, St-Bernard et Derbigny, désigné par le No 47 sur un plan de Jos. Pilié daté le 29 [illegible] 1838, déposé au bureau de Chappelle, notaire, sous le No 65 dans le livre de plans; cet lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Claiborne sur 120 pieds [illegible] et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise de Barbe C. Casbergue d'après un acte pardevant O. Drouet, notaire, le [illegible] 1873, enregistré au Bureau des Aliénations dans le Livre 102, folio 166.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage avec attic, ayant 4 chambres dans la bâtisse principale, une chambre à un étage avec deux chambres, lavoir, lieux d'aisance, etc.

Termes et Conditions.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1894, au-dessus du prix d'adjudication et déposera avec l'encanteur 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente pardevant Geo. C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 mars—4 7 17 21 28—4 avril

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur
Dans le Cinquième District,
(Autrefois Alger.)

JOLI COTTAGE.
67 et 67 1½ Avenue Elmire.
COTTAGE DOUBLE,
71 et 71 1½ Avenue Elmire.
Emplacement d'Affaires de Choix.
Coin Peter et Chestnut.
COTTAGE SIMPLE.
Rue Peter, près Chestnut
SUCCESSION DE NICHOLAS AMANN

No 41 289—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

Mercredi, 21 Mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—[illegible] Bureau No [illegible] rue Carondelet—MERCREDI 21 mars 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1894 [illegible] succession ci-dessus il sera vendu à l'encan—

1. **Un certain lot de terre**, avec [illegible] dans le Cinquième District de [illegible] l'îlet borné par [illegible] et Elmire et désigné par le lot [illegible] Armas d'Alger [illegible] février 1841 [illegible]

2° **Un certain lot de terre**, [illegible] dans le Cinquième District [illegible] Peter, Patterson [illegible] 150 pieds de profondeur [illegible]

3° **Un certain lot de terre**, [illegible] dans le Cinquième District [illegible] Elmire, Chestnut [illegible] 150 pieds [illegible]

4° **Deux certains lots de terre** [illegible]

Conditions. [illegible]

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Quantité de F[illegible]

[illegible]

Smith Brothers & Co., Limited, et Gentry Brothers

vs.

W. J. Athens Lumber Co., Limited.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD [illegible]

[illegible]
Le tout d'après un inventaire [illegible]
Conditions—Comptant.
28 fév—28—mars 4 7 12

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers,

Bijouterie et Argenterie, etc.

Succession de Robert Jackson.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,273.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—GEO. G. FRIEDRICHS encanteur—Bureau, No 177 rue Commune.—JEUDI, 15 mars 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 111 rue Laurel, entre Jackson et Philip, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 3 mars 1894, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, à savoir—

Le tout et en particulier, les meubles de maison et effets mobiliers, bijouterie et argenterie, etc., d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
4 mars—4 7 11 à date